

## **Compte rendu de la rencontre du CRT-Jeunes qui s'est tenue le 23 janvier 2019 aux bureaux du Syndicat de l'enseignement du Saguenay.**

**Présences :** Julie Boucher, Jean-François Boivin, Catherine Gagné en remplacement d'Isabelle Boivin, Carl Germain, Élisabeth Bergeron, Jocelyn Ouellet, Marie-Josée Tremblay et Andrée-Anne Gagnon

**Absence :** Aucune

### **Ordre du jour :**

1. Compte rendu de la réunion du 26 novembre 2018
2. Liste d'ancienneté
3. Calendrier de la sécurité d'emploi
4. Suppléance vs dépassement d'élèves
5. Orientation de l'organisation scolaire 2019-2020
6. Gestion des rencontres de parents
7. Calendrier scolaire
8. Autres sujets :
  - a) Rapport du CRR
  - b) Sondage sur la violence
  - c) Relativité salariale
  - d) Dépassement au secondaire

## **1. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 2018**

### **Suivis :**

#### **Compte rendu du 19 janvier 2018 – 8. Autres sujets : c) Programme sur la sexualité**

Après vérification, la Commission scolaire a pris comme orientation de produire des « clés en main » et non de laisser l'utilisation des codes VIBE libres à chacun. Le Syndicat questionne la Commission scolaire sur le fait que certains enseignants indiquent que malgré le « clé en main », la charge de travail serait assez importante. Les personnes déléguées seront questionnées. Pour la Commission, le matériel semble adéquat. En ce qui concerne la formation, certaines personnes ont manifesté des malaises sur le contenu à transmettre. La Commission scolaire en prend note.

#### **Compte rendu du 8 juin 2018 – 4. Frais chargés aux parents**

Il y a actuellement un sondage en ligne de la part du ministre. Pour l'instant, il y a des balises auxquelles la Commission scolaire doit se soumettre dans l'attente de la législation à venir. La nuance se situe principalement à savoir si c'est du parascolaire ou si cela amène des crédits additionnels par rapport au PFEQ. Outre les projets particuliers, pour les frais chargés aux parents, il n'y a pas de maximum tant que cela concerne des activités privilégiées.

#### **Compte rendu du 26 septembre 2018 – 4. Sécurité d'emploi**

Le poste au champ 13 sera octroyé, les appels sont en train d'être faits. Pour le poste en anglais, personne n'a voulu prendre celui-ci lors des mouvements volontaires, donc la procédure est de regarder la liste de priorité.

L'entente sur les postes mathématiques-sciences sera mise à jour pour être déposée à la prochaine rencontre. En ce qui concerne les enseignants-ressources, les ressources humaines et le SEJ auront une rencontre le jeudi 24 janvier pour définir certains paramètres, entre autres la sécurité d'emploi.

#### **4. Entente Le Roseau**

L'entente Le Roseau est déposée pour signature.

#### **7. Projets particuliers**

La Commission scolaire a officialisé le déménagement du programme Concentration sportive et artistique à l'école L'Odysée/Lafontaine. En réponse à une question du SES, la Commission scolaire se positionnera pour savoir si les spécialités relèveront du secteur primaire ou secondaire.

#### **8. Balises de la réduction de tâche et retraite progressive**

Afin de répondre aux besoins de suppléance, une équipe de la Commission scolaire a rencontré les étudiants finissants de l'UQAC. À la suite de cette rencontre, plus de 27 étudiants ont postulé. De plus, la Commission scolaire met en place une stratégie pour solliciter les personnes retraitées.

Les commissions scolaires de la région ont mandaté M. Jocelyn Ouellet, directeur du Service des ressources humaines de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, afin qu'il prenne contact avec l'UQAC pour obtenir leur appui quant à un éventuel retour du certificat en enseignement auprès de leurs programmes.

Pour les textos, le système est actuellement en expérimentation pour les remplacements de plus de 10 jours.

Le compte rendu est conforme.

## **2. LISTE D'ANCIENNETÉ**

Une rencontre aura lieu le lundi 28 janvier pour les listes qui seront en vérification dans les milieux du 29 janvier au 11 février.

## **3. CALENDRIER DE LA SÉCURITÉ D'EMPLOI**

Le calendrier sera déposé le lundi 28 janvier 2019.

#### **4. SUPPLÉANCE VS DÉPASSEMENT D'ÉLÈVES**

La Commission scolaire et le SES doivent se rencontrer afin de s'entendre sur la façon de compenser les enseignants qui doivent accueillir les élèves d'une autre classe lorsqu'il y a un manque de suppléants.

#### **5. ORIENTATION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE 2019-2020**

Officiellement, les concentrations sportives et artistiques seront déplacées vers l'école L'Odysée/Lafontaine. Concernant le Lab-école, la Commission scolaire est encore en attente d'une réponse du ministre. En ce qui concerne les services ÉHDAA pour le secondaire, il y a des changements à prévoir qui seront préalablement présentés au comité paritaire ÉHDAA.

Il y a deux projets qui sont en élaboration, soit :

- Démocratisation de l'anglais à l'école St-Joseph (initiée par le personnel de l'école);
- À l'école secondaire Charles-Gravel :
  - 40 minutes (lecture, stratégie de lecture, travaux personnels);
  - 65 minutes pour l'organisation scolaire, c'est majeur comme changement.

#### **6. GESTION DES RENCONTRES DE PARENTS**

Dépôt de la note de service (NS)-RH-18/19-25 qui définit les balises lors des rencontres de parents. Ce document sera présenté lors d'une prochaine rencontre des directions d'établissement.

#### **7. CALENDRIER SCOLAIRE**

Le calendrier a été déposé au SES. Il sera en consultation dans les milieux. De plus, le comité pour l'école publique analyse, pour 2020-2021, un calendrier avec un plus grand nombre de semaines de quatre jours comme dans certaines écoles privées. Les enseignants seront consultés sur cette opportunité.

#### **8. AUTRES SUJETS :**

##### **a) Rapport du CRR**

Dépôt du rapport du 5 décembre 2018.

##### **b) Sondage sur la violence**

Le SES dépose les résultats du sondage non scientifique qu'il a effectué auprès des enseignants. Ce dernier demande à la Commission scolaire de saisir l'opportunité de mettre en place des protocoles lors d'événements violents. La Commission est sensible à cette problématique et diffusera, entre autres, ce qui se fait déjà à la Commission scolaire.

**c) Relativité salariale**

Dépôt par la Commission scolaire d'un document sur la relativité salariale.

**d) Dépassement au secondaire**

Il y aurait un écart entre ce qui est payé en dépassement aux enseignants et ce qui devrait l'être. La Commission scolaire demande un délai pour verser les compensations, afin de leur permettre de faire les vérifications nécessaires. Le SES accorde le délai.

---

Julie Boucher, conseillère syndicale